

*Formation Hydrogène*

LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE  
RENOUVELABLE ET BAS CARBONE  
EN REGION ÎLE-DE-FRANCE

7 novembre 2023





1

# L'hydrogène au sein des stratégies régionales

# La stratégie énergie-climat

- Votée en juillet 2018
- un scénario de rupture
  - 2030 : Réduire de près de 20 % la consommation énergétique régionale et multiplier par 2 la quantité d'énergie renouvelable sur le territoire
  - Tendre vers une région 100 % EnR et zéro Carbone en 2050.
- Les filières prioritaires d'ENRR sur lesquelles la Région souhaite faire porter l'effort sont :
  - la géothermie profonde et superficielle,
  - les énergies de récupération y compris celles provenant des déchets au sens large,
  - le solaire photovoltaïque,
  - la biomasse,
  - la micro hydroélectricité,
  - **l'hydrogène.**

# La stratégie « Île-de-France Territoire hydrogène »

- Délibération de novembre 2019
- Création d'un « Club hydrogène » pour construire des synergies entre les projets et participer à la structuration de la filière
- Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Innovation et structuration de la filière Hydrogène » pour faciliter le développement et l'interopérabilité de stations accessibles.

2

# Les dispositifs d'accompagnement

# AAP Développement des énergies renouvelables électriques

- Candidats éligibles
  - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
  
- Projets éligibles
  - photovoltaïques en injection ou en autoconsommation ;
  - **production et de distribution d'hydrogène d'origine renouvelable et de récupération ;**
  - production d'hydro électricité ;
  - autres EnR
  
- *Accompagnement financier*
  - jusqu'à **30% du montant** TTC ou HT en cas de récupération de la TVA, **plafonnée à 2.000.000 €** sauf pour les installations photovoltaïques subventionnées jusqu'à 50 %.

# AMI Innovation et structuration de la filière hydrogène

- Candidats éligibles
  - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
- Objectif de **lever les freins au développement d'un réseau opérationnel de distribution de l'hydrogène** par :
  - le développement de stations ouvertes à terme avec une répartition spatiale en fonction des besoins et des stations déjà existantes,
  - le développement de stations multi-énergies
  - la fourniture d'hydrogène en interopérabilité (350 et 700 bars),
  - l'organisation de l'universalité des paiements,
  - la possibilité de conversion d'une station propriétaire en une station ouverte au public et interopérable,
  - les innovations facilitant le développement de la filière hydrogène dans tous domaines (fluvial, réseaux...).
- *Accompagnement financier* : 30 % du montant, plafonné à 400.000 euros

# Aide aux études

- Candidats éligibles
  - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
- Aide aux études de faisabilité technique, économique, financière, juridique,

## *Accompagnement financier*

L'accompagnement financier peut aller jusqu'à 50% du montant TTC ou HT en cas de récupération de la TVA, plafonnée à 50 000€.



# Les projets aidés

|   | Porteur                 | Dispositif  | Subvention  |
|---|-------------------------|---|-------------|
| H <sub>2</sub> Île-de-France                                    | H2 Créteil              | AAP H <sub>2</sub>  | 1.137.465 € |
| 2020 - Hype 600   | Hysetco                 | AAP H <sub>2</sub><br>2 stat prod/distri<br>2 stat distri             | 2.200.000 € |
| Last Mhyle  | Last Mile               | AAP H <sub>2</sub><br>14 stat prod/distri<br>3 distri                 | 2 200.000 € |
| FenHYx  | GRT Gaz                 | AMI filière H <sub>2</sub><br>plateforme essai                        | 440 000 €   |
| Fillndrive  | Fillndrive              | AMI filière H <sub>2</sub><br>Développement de solutions<br>digitales | 172.100€    |
| Préfiguration<br>filrière gaz et H <sub>2</sub><br>renouvelable | SDESM                   | Aides aux études  | 25.000 €    |
| TinHy   | TinHy                   | AMI filière H <sub>2</sub><br>2 prototypes stat pro/distri            | 400.000 €   |
| H24FP   | Hysetco                 | AAP H <sub>2</sub><br>2 stat prod/distri<br>4 stat distri             | 1.600.000 € |
| Vallée Sud<br>Hydrogène   | Vallée Sud<br>Hydrogène | AAP H <sub>2</sub><br>1 stat prod/distri<br>1 stat distri             | 2 000 000 € |
| Hy_6  | Hynamics                | AAP H <sub>2</sub><br>1 stat prod/distri                              | 1.714.364 € |
| IdHYfix   | Engie                   | AAP H <sub>2</sub><br>1 stat prod/distri<br>1 stat distri             | 2 000 000 € |
| <b>Total 13.888.929 €</b>                                       |                         |   |             |

# L'hydrogène inscrit dans les planifications régionales

- Le SDRIFE – schéma directeur environnemental- en cours de révision avec les objectifs, ZEN (zéro émissions nettes) et ZAN (zéro artificialisation nette),
- Le SRCAE (Schéma régional climat air énergie) en cours de révision,
- Le plan des Mobilités d'Île-de-France, en cours de révision,
- Le Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions sur l'Axe Seine, en cours d'élaboration,
- le SRDEII – schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

# Vos contacts

Service Air, Climat, Energie/Direction de l'Environnement/  
Pôle Agriculture, Ruralité et Transition Ecologique

Véronique CHARBEAUX [veronique.charbeaux@iledefrance.fr](mailto:veronique.charbeaux@iledefrance.fr)

## MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Conseil régional d'Île-de-France  
8 boulevard Victor Hugo  
93400 Saint-Ouen

